



Candidats, candidates, engagez-vous pour des actions concrètes en faveur d'une agriculture et d'une alimentation saine sur l'Agglo des Sables d'Olonne !

À l'approche des élections municipales de 2026, nous, fermes paysannes engagées, pratiquant l'Agriculture Biologique ou sous mention Nature et Progrès, lançons un appel aux candidats des communes de l'Agglomération des Sables d'Olonne, pour s'engager en faveur de l'agriculture biologique autour de 4 actions concrètes sur la restauration collective, la santé, le foncier et de filière locale.

En 2024 le territoire comptait **23 fermes bio pour 1423 ha**, soit 29,3% des fermes et 19,6% des surfaces agricoles utiles¹, preuve que l'agriculture biologique est loin d'être négligeable sur l'agglomération des Sables d'Olonne. La bio apporte également un dynamisme économique puisqu'en plus de ces fermes, dont plus de 50 % pratiquent la vente directe, **31 entreprises** (transformateurs ou distributeurs) ont une activité certifiée bio sur le territoire.

L'agriculture biologique, par son engagement à ne pas recourir à des produits (engrais ou pesticides) de synthèse et à son implantation locale, répond à des enjeux du territoire : santé des populations, respect de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des paysages.

Elle répond également à un enjeu d'attractivité touristique du territoire, grâce à des fermes tournées vers l'accueil qui proposent des produits de haute qualité, savoureux et sains.

Cependant la ville des Sables d'Olonne connaît plusieurs problématiques liées à l'agriculture et à l'alimentation.

- Le foncier : avec des difficultés d'accès au foncier (spéculation, urbanisation, logement) pour les porteurs de projet. Pour une partie du foncier se rajoutent les spécificités liées à la loi littorale.
- La restauration collective, avec une part toujours insuffisante des produits bios dans les cantines. Sur 40 établissements scolaires seulement 17 établissements proposent 20 % de produits bios dans leur cantine !
<https://macantinebio.fr/etablissement/0850486S>
- Une demande importante de produits bios et locaux qui laisse des possibilités d'installation et de conversion vers l'Agriculture Biologique.

¹ Contre 11,5 % des surfaces bio dans la surface agricole et 18,6 % des fermes à l'échelle du département

C'est pourquoi, nous, fermes bio implantées sur l'agglomération, appelons les candidats et candidates aux prochaines municipales à se positionner sur 4 mesures concrètes à même d'améliorer les capacités du territoire à proposer des produits sains et qualitatifs aux citoyens.

1. Faciliter l'accès au foncier pour les personnes souhaitant s'installer en bio sur l'agglomération et ainsi améliorer l'autonomie alimentaire de notre territoire.

[Pour en savoir plus](#)

2. S'engager à respecter et même dépasser les objectifs de la loi Egalim (20%) en terme de produits bio dans les cantines municipales, tout en gardant un budget maîtrisé [Pour en savoir plus](#)

3. Mettre en place des paniers bio pour les femmes enceintes du territoire pour réduire leur exposition aux perturbateurs endocriniens [Pour en savoir plus](#)

4. Travailler à mettre en lien producteurs et restaurateurs, à travers des logistiques de territoires (type plateforme local, abattoirs, atelier de transformation...)

Ces actions sont **prioritaires, concrètes, réalistes et mesurables**, conçues pour permettre aux futur-es élu-es d'agir efficacement car elles mobilisent **des compétences communales ou intercommunales déjà existantes**.

La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique propose un [PACTE Bio](#) reprenant notamment ces 3 premières mesures, et propose aux candidats et candidates de signer ce pacte en choisissant les mesures qu'ils ou elles souhaitent développer.

Nous sommes prêts à recevoir les candidats et candidates qui le souhaitent sur nos fermes pour échanger sur ces propositions.

Pour un **territoire résilient et cohérent**,

Agissant sur la **santé publique**, la **qualité de l'eau**, **l'alimentation**, **l'emploi local**,

Tout en œuvrant pour la maîtrise des dépenses publiques.

Contact presse :

- GAEC Ferme du Cap Vert, Saint Mathurin, 0683848430
- GAEC Salorge de la Vertonne, 0671526610
- Gaec DESAINT, Olonne Sur Mer, 0645798040
- GAEC RAVON, Olonne sur Mer, 0678471257
- Les Jardins de la Chaume, les Sables d'Olonne, 0667453640
- Ferme du Puy, Château d'Olonne, 0610732270
- La P'tite ferme, Saint Mathurin, 0647049973

